

Règlement du défi-lecture

CM2 / 6e école Saint-Joseph, Collège Saint-Joseph, Caudan

* Je m'engage à participer au défi-lecture proposé aux élèves de CM2 et 6^e et qui se déroulera de novembre à juin 2013.

* Je participe au défi-lecture en lisant le maximum de livres dans la liste qui m'a été proposée.



*Ces livres me seront prêtés à l'école, je ne dois donc pas les acheter.
Je peux aussi les emprunter à la médiathèque.*

* Je m'engage à prendre le plus grand soin des livres qui me sont prêtés. Je n'écris rien sur les pages. En cas de perte ou de livre abîmé, je m'engage à remplacer ou à régler le prix d'un livre neuf.

* Après avoir terminé un livre, je le rapporte rapidement pour qu'il puisse être prêté à quelqu'un d'autre.

* Je complète le tableau des emprunts qui est affiché en classe pour informer et être informé des livres pris et des livres disponibles.

* Pour chaque livre lu, après avoir noté proprement sur une feuille mon nom, prénom, classe et titre du livre, j'imagine et j'écris au moins 5 questions différentes. Je dois aussi écrire les 5 réponses et le numéro de la page où on pourra trouver les réponses. Je donnerai cette feuille à mon professeur.

* Je m'engage à ne pas fausser le jeu en divulguant mes questions-réponses aux équipes concurrentes.

* Je m'engage à suivre les consignes qui me seront données par le chef de mon équipe, le professeur et la documentaliste.

* Je participe à ce défi-lecture d'une manière sérieuse.